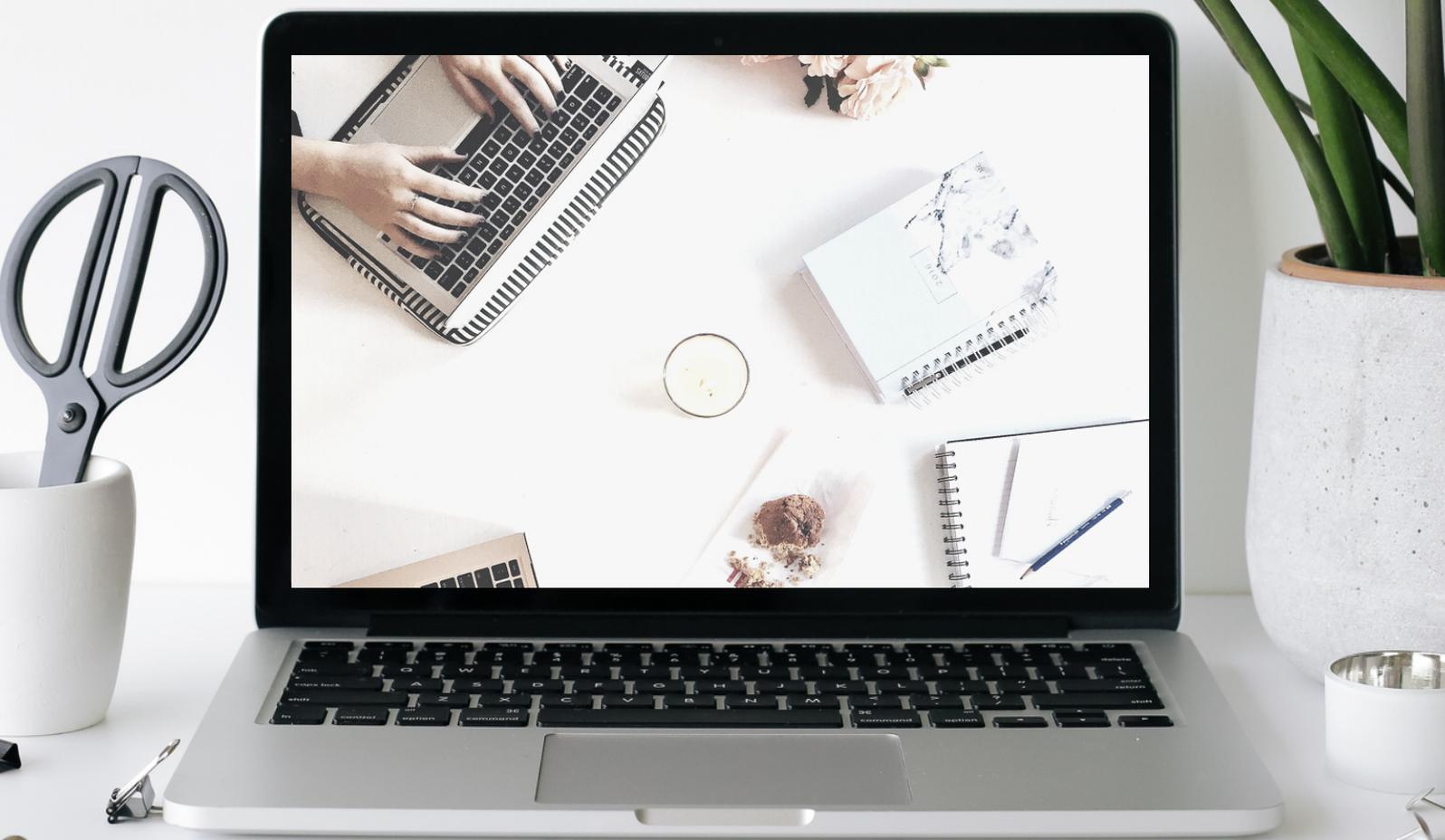


# PROGRAMME DE LA FORMATION

FORMATION EN PRÉSENTIEL  
OU EN LIGNE

CRÉATION  
D'ENTREPRISE :  
DÉMARRER  
MON BUSINESS



## CIBLE

**Cette formation s'adresse aux personnes désireuses de créer ou reprendre une entreprise.**

Le public doit être majeur, ayant dans l'idéal un niveau de formation équivalent au Bac +2 minimum.

La création d'entreprise est une aventure qui requiert maturité et organisation.

Cette formation pourra s'adresser aux personnes en reconversion professionnelle, n'ayant pas forcément d'expérience dans l'entrepreneuriat.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES PRÉSENTIEL :

La formation se déroule en physique à Paris ou très proche banlieue.

Dans une salle qui sera sélectionnée en fonction du nombre de participants.

Nous sélectionnons le lieu de manière à permettre aux personnes à mobilité réduite de participer à la formation sans rencontrer de difficultés.

Le lieu de formation est choisi de manière à permettre aux stagiaires de suivre la formation sur une table personnelle et de mettre en place des études de cas en groupe.

Les participants pourront suivre la présentation sur grand écran.

Les participants seront libres de poser des questions tout au long de la formation. Ils se verront remettre un carnet de notes et un stylo.

La formation prévoit : l'intervention de business coach, juriste, et d'entrepreneurs. Des workshops relatifs à la valeur ajoutée et le positionnement.

Pour toute demande d'inscription, **un entretien individuel préalable** est obligatoire: par email, par téléphone, ou par questionnaire en ligne. Ceci afin d'analyser vos attentes et vous guider au mieux dans votre choix de formation.

## DURÉE DE LA FORMATION

La formation se déroule sur 3 jours ouvrés consécutifs.

Total : **21H**



## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES DISTANCIEL :

La formation se déroule en vidéo conférence en diffusion directe aux horaires de formation. Nous vous transmettrons un lien de connexion quelques jours avant le début de votre session de formation.

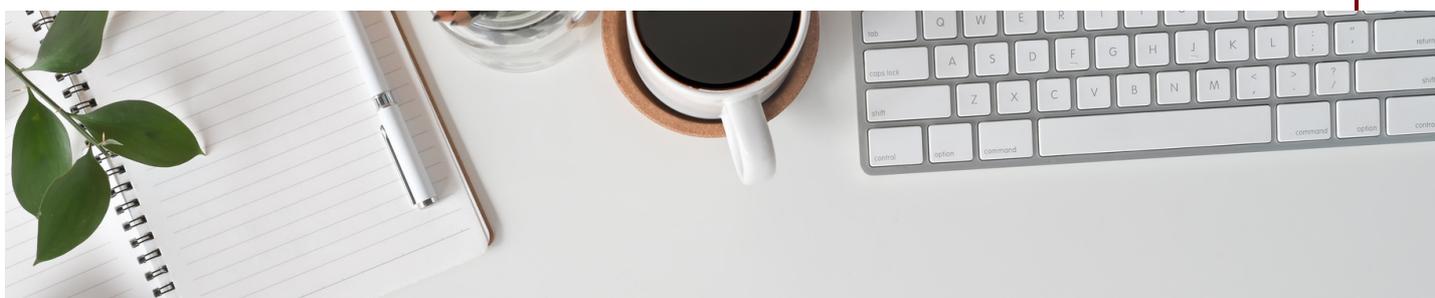
Le logiciel utilisé est Zoom, à télécharger sur votre ordinateur afin d'accéder à la formation. Le logiciel permet aux groupes de travail de s'isoler dans des sous-salons et ainsi travailler en petits effectifs.

Les participants pourront suivre la présentation sur leurs écrans ainsi que la formatrice.

Les participants seront libres de poser des questions tout au long de la formation. Une fenêtre de chat sera également accessible tout au long de la formation pour y poser vos questions en privé au formateur ou à l'ensemble des apprenants.

La formation prévoit : l'intervention de business coach, juriste, et d'entrepreneurs. Des workshops relatifs à la valeur ajoutée et le positionnement.

Pour toute demande d'inscription, **un entretien individuel préalable est obligatoire** : par email, par téléphone, ou par questionnaire en ligne. Ceci afin d'analyser vos attentes et vous guider au mieux dans votre choix de formation.



## ACCESSIBILITÉ :

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR). Pour toute question sur une situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier au mieux votre demande.

## ENCADREMENT :

La formation sera menée Fiona Elbaz, anciennement salariée chef de projet de l'agence Marcel, groupe Publicis et actuellement à la tête de l'entreprise Superplanner : agence événementielle et **Superplanner Academy, organisme de formation certifié Qualiopi.**

Les intervenants externes varieront en fonction des sessions et vous seront annoncés à quelques jours du début de la formation.

Dans tous les cas, les intervenants sont experts dans leur domaine : SEO, comptabilité, RH, contrats...



## SUIVI DE LA FORMATION

Chaque matin et chaque retour de pause déjeuner, les élèves sont invités à émarger près de leur nom.

À démarrage de la formation, ils rempliront et signeront un contrat de participation à la formation avec le programme remis en annexe.

## VALIDATION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, chaque stagiaire se verra remettre un lien vers un questionnaire de test des connaissances.

À la fin du dernier jour, est organisée une remise des attestations de suivi de formation.

**Pour la formation en ligne :** les attestations seront envoyées par voie postale à la fin de la formation et après complétion de l'ensemble des formalités administratives.

# PROGRAMME DE LA FORMATION : CRÉATION D'ENTREPRISE : DÉMARRER MON BUSINESS

Votre formation professionnelle vous permettra d'être concrètement capable de créer votre entreprise ou de rejoindre une entreprise et y appliquer les connaissances acquises lors de cette formation.

## LES OBJECTIFS SONT LES SUIVANTS :

### **Donner vie à son projet**

- Création d'entreprise étape par étape, dépôt de marque et site internet : formalités et tarifs
- Compétences nécessaires au chef d'entreprise
- Connaître son marché pour mieux vendre
- Les différentes formes juridiques : laquelle choisir ?
- Le devis et la facture.

### **Stratégie marketing et commerciale**

- Définir son persona
- Gestion commerciale du client dès la demande de devis
- Communiquer pour se faire connaître

### **Stratégie financière**

- Connaître les principales aides
- Calculer le prix de son travail
- Viabilité. Court, moyen, long terme : le plan de trésorerie
- Piloter son entreprise : les indicateurs

### **Stratégie juridique**

- Les interlocuteurs de l'entrepreneur : URSSAF, impôts,...
- Assurances et responsabilités
- Comprendre et maîtriser sa protection sociale
- Décryptage d'un contrat type et les articles à ne pas oublier
- Initiation à la propriété intellectuelle et au droit à l'image
- Les conditions générales de vente

## RÈGLES D'ÉLIGIBILITÉ SUR LE BÉNÉFICIAIRE DE L'ACTION :

Pour qu'une action de formation dispensées aux créateurs et repreneurs d'entreprise soit éligible au CPF, il faut que le bénéficiaire de cette action mobilise son CPF dans le cadre d'une création ou d'une reprise d'entreprise. Il lui est donc demandé de remplir une attestation sur l'honneur et de la remettre à l'organisme.

## EN SORTANT DE NOTRE FORMATION L'ÉLÈVE SERA CAPABLE DE :

- Effectuer les démarches nécessaires à la création de son entreprise
- Choisir son type de structure en accord avec ses objectifs : SARL, SAS, indépendant...
- Définir sa cible
- Réaliser un devis et facture et y faire figurer les mentions obligatoires
- Connaître les aides disponibles
- Apprendre à rédiger un contrat : sans oublier les articles obligatoires
- Rédiger des conditions générales de vente
- Être sensibilisé à la propriété intellectuelle
- Apprendre à calculer se prix de son travail
- Vendre ses services et défendre ses compétences auprès des prospects
- Réaliser un retroplanning
- Savoir se servir des réseaux sociaux : Instagram, Pinterest, Facebook
- Comprendre le référencement naturel, améliorer son référencement sur son site internet et ses réseaux
- Évaluer les besoins des clients pour proposer une offre adaptée

# MODALITÉS D'INSCRIPTION

Écrivez-nous à

✉ [contact@superplanneracademy.fr](mailto:contact@superplanneracademy.fr)

**TARIF**  
**1000€**

## CONTACT

Votre assistante pédagogique  
- Alex Berger : 0673385722

